

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Madame Sarah Lagrilière

Directrice générale adjointe

Direction du Patrimoine Culturel

Monsieur Thierry Wauters

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/07/2026

N/Réf. : BXL20695_JUIL2026_PUN
Gest. : XX/CC
V/Réf. : 2043-0718/08/2026-097PR
Corr DPC: Caroline Criquillon
NOVA : 04/PFU/2021598

BRUXELLES. Rue de Flandre, 142
(= ensemble classé de deux maisons traditionnelles)
PERMIS UNIQUE : Réaliser diverses modifications sur un bâtiment mixte de commerce et logement, diviser le logement unique aux étages en 2 unités de logement indépendantes, rétablir la cour originelle (situation existante de droit), construire des balcons aux étages arrière, installer une échelle de secours donnant accès à la cour du voisin en fond de parcelle, restaurer la façade avant et restituer la devanture du commerce.
Demande de BUP – DPC / BUP – DU du 23/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 177).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

CC : cricquillon@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; crms@urban.brussels